



Barreau de Laval



Le JBL Électronique

**En bref : Le mot de la bâtonnière / Activités à venir /
Le Jeune Barreau / Communiqué /Saviez-vous que...**

Septembre 2012

Le mot de la bâtonnière

Assez parlé – maintenant il faut agir !

Chères consœurs, chers confrères,

Au mois de juin dernier le Barreau du Québec tenait son Conseil général dans la magnifique ville de Baie-Comeau. En plus de nous accueillir chaleureusement sur la Côte-Nord, le Barreau du Québec a organisé des présentations relativement à l'état de la justice dans le Nord, plus précisément au-delà du 49^e parallèle.

Saviez-vous que certains avocats du Barreau de l'Abitibi et de la Côte-Nord entre autres, ainsi que des juges de ces districts, se rendent dans les communautés autochtones pour y tenir « la cour itinérante ». Nos collègues et les magistrats doivent faire preuve de flexibilité et même d'imagination pour parer aux impondérables du Nord et de la Cour itinérante. Il n'y a qu'à penser aux blizzards qui affligent parfois ces régions, à la désuétude des salles d'audience, à la quantité impressionnante de dossiers à traiter dans un délai extrêmement court, au choc des cultures, etc.

Les membres du Conseil général ont convenu qu'il fallait maintenant dépasser le stade des anecdotes et entreprendre des actions réelles. Le Barreau du Québec proposera donc prochainement des idées concrètes pour améliorer la situation.

Le son de cloche est le même du côté de la Cour du Québec, division des petites créances. Une table de concertation réunissant notamment la magistrature, les barreaux de section et le M.J.Q. s'est réunie pour une première fois le 18 juin dernier. Pour la section de Laval, l'Honorable Jean-Pierre Archambault j.c.q. ainsi que la soussignée étaient présents. Le mandat général de la Table sera de rendre le traitement judiciaire des dossiers plus efficace.

À ce titre, le Barreau de Laval a déjà transmis un compte rendu des initiatives implantées dans la section. J'adresse un remerciement tout spécial à M^{es} Annie Breault et Melissa De Petrillo qui ont bâti le guide aujourd'hui utilisé lors des sessions d'informations offertes mensuellement aux citoyens lavallois qui ont une audition devant la Cour des petites créances.

En terminant, je me permets de vous inviter à nouveau à participer en très grand nombre à notre rentrée judiciaire qui aura lieu le lundi 10 septembre 2012 à compter de 16h30. Il s'agit d'une occasion unique de rencontrer vos collègues et la magistrature dans un cadre social et agréable.

À cette occasion, le Barreau de Laval remettra les Prix reconnaissance et Linda-Guillemette à deux membres méritants de la section et soulignera la retraite de l'Honorable Ginette Piché.

Au plaisir de vous y rencontrer et bonne rentrée judiciaire !

M^e Maryse Bélanger
Bâtonnière de Laval

Activités à venir

10 septembre 2012 - Rentrée des tribunaux au Palace de Laval

5 décembre 2012 - Cocktail de Noël (endroit à déterminer)

23 janvier 2013 - Mini-congrès au Sheraton de Laval

L'Association du Jeune Barreau de Laval

Mot de la présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval, M^e Catherine Trinci-Telmosse

Chers membres du Jeune Barreau de Laval et du Barreau de Laval,

Le 1^{er} juin dernier, l'Association du Jeune Barreau de Laval a tenu sa première levée de fond pour le bénéfice de l'Auberge du cœur de Laval L'Envolée. Cette levée de fond a pris la forme d'une activité extrême et dix-neuf (19) courageux participants se sont « envoyés en l'air » en réalisant un saut en parachute pour amasser des fonds pour cet organisme.

L'auberge du cœur de Laval L'envolée (<http://www.envolee.qc.ca/>) est une maison d'hébergement pour les jeunes de 16 à 21 ans. Leur mission est de venir en aide à des jeunes en difficultés et de leur donner tous les outils nécessaires pour prendre en charge leur vie. Les intervenants offrent du support, entre autres, pour la recherche d'emploi, la recherche d'appartement, la préparation d'un budget, etc.

Le 9 août dernier, la bâtonnière, M^e Maryse Bélanger, M^e Pascale Lafortune (trésorière sur le conseil du Jeune Barreau), M^e Marie-Pier Boulet (secrétaire sur le conseil du Jeune Barreau), M^e Édyth-Ariane Lavoie (administratrice sur le conseil du Jeune Barreau) ainsi que moi-même avons eu la chance de visiter l'Auberge du cœur de Laval L'Envolée. À cette occasion, nous avons remis à la directrice de l'organisme un chèque de 3,627.00\$. Cet argent servira à offrir aux jeunes de

l'Envolée un cadeau personnalisé lors de leur anniversaire et à financer certaines activités sociales au cours de la prochaine année.

En mon nom personnel et au nom de l'Association du Jeune Barreau de Laval, je tiens à remercier tous nos sauteurs qui ont accepté de relever ce défi extrême, tous ceux qui ont donné des fonds pour cette cause et tous ceux qui ont organisé cette activité. La première levée de fond de notre association a été un franc succès et nous en sommes très fiers. Nous comptons sur vous pour participer de nouveau à notre levée de fond l'an prochain, de plus amples détails suivront dans les prochains mois. Cette activité extrême sera maintenant une tradition pour le Jeune Barreau de Laval et ce, afin de nous assurer de toujours collaborer et contribuer dans notre société et dans la communauté lavalloise.

M^e Catherine Trinci-Telmosse

Présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval

Les dix neuf courageux participants au saut en parachute!



Rappel - Communiqué de la Cour du Québec

REQUÊTES NON CONTESTÉES

(PALAIS DE JUSTICE DE LAVAL, SAINT-JÉRÔME, JOLIETTE ET MONT-LAURIER)

Depuis quelques mois, il est possible d'obtenir une décision sur des requêtes non contestées présentables en chambre de pratique et ce, sans avoir à se déplacer à la Cour.

Ce mode de fonctionnement vise les demandes suivantes :

- a) Demandes en prolongation du délai d'inscription (première demande);
- b) Demandes pour être relevés du défaut de comparaître ou de plaider;

- c) Avis de dénonciation d'un moyen déclinatoire (transfert de district judiciaire);
- d) Demandes pour cautionnement pour frais.

Pour de plus amples détails sur la façon de se prévaloir de ce mode de fonctionnement, consultez le lien « **Modalités de fonctionnement de la Chambre civile – Cour du Québec** » sur le site du Barreau de Laval (www.barreaudelaval.qc.ca).

Saviez-vous que...

- Rappel à tous les avocats de Laval.

Vous avez accès à l'**internet sans fil (WiFi) gratuit** à la bibliothèque du Barreau de Laval, **et** aussi au salon des avocats. Consultez Madame Françoise Charbonneau, ou Madame Manon Léveillé, pour obtenir le mot de passe...

Pour tous les détails, consultez le site web du Barreau de Laval >